

CONSEIL MUNICIPAL du 7 AVRIL 2010
Convocation : 30/03/2010

Présents : CAPITAN Marcel, PARDON Sébastien, TONNOIR Nathalie, MORELIERE Claudette, RAMBAUD Josiane, MAZIOUX Marilyne, MUZEL Loïc, GOUTTEBROZE Johann, EXTRAT Michèle et ROBERT René

Absente excusée : Carole CORAND

Secrétaire de séance : PARDON Sébastien

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2009 DU PERCEPTEUR

Le Maire présente les comptes de gestion du receveur, strictement identiques aux comptes administratifs 2009 pour les budgets Général, Eau et assainissement, CCAS et Lotissement. Considérant qu'il n'y a ni observation ni réserve de la part du conseil municipal, le maire est autorisé à les signer.

VOTE DES TAUX 2010

Le Maire rappelle la réforme de la taxe professionnelle qui à compter de l'année 2010 est remplacée par une compensation relais. Il rappelle aussi que les taux communaux n'ont pas évolué depuis 2005 et propose une augmentation de la taxe d'habitation et de la taxe foncière. Le conseil municipal vote les taux comme suit :

TH : 4.27 %, TF : 5.99 %,

FNB : 29.46 % et TP : 16.43 % (taux inchangés)

AFFECTATION DE RESULTAT

- **Pour le Budget Général**, les membres du conseil constatent un excédent de fonctionnement à la clôture 2009 de 86 388.90 €. Ils décident d'affecter la somme de 56 896.08 € à la section d'investissement au compte 1068, le solde de 29 492.82 € restant en fonctionnement.

Une délibération est prise à l'unanimité des membres présents.

BUDGETS PRIMITIFS 2010

- **Le Budget Général** s'équilibre en section de fonctionnement à la somme de **224 741.82** € et en section d'investissement à la somme de **265 092.35** €. Les principaux travaux prévus sont les travaux de réhabilitation et d'aménagement de l'école, la création d'un WC public avec un local communal en rez de jardin, les travaux de chauffage et le changement des fenêtres à l'Auberge, le changement de fenêtres et porte et la création d'une passerelle à la salle des associations, le changement du chauffe eau du logement de la mairie, le changement du matériel informatique du secrétariat, la mise en place d'un columbarium au cimetière.

- **Le Budget Eau et Assainissement** s'équilibre en section d'exploitation à la somme de **58 539.38** € et en section d'investissement à la somme de **53 676.23** €. Les travaux pour cette année étant le remplacement de la station d'épuration.

- **Le Budget Lotissement** s'équilibre en section de fonctionnement à la somme de **470 440** € et en section d'investissement à la somme de **363 888.51** €. Il reste 6 lots à la vente.

Tous les budgets sont votés à l'unanimité des membres présents

EMPRUNTS STATION EPURATION

Le Maire présente les différentes offres qu'il a reçu des banques pour un emprunt de **20 000** € pour le financement de la station d'épuration. C'est l'offre de DEXIA CREDIT LOCAL qui est retenue au taux de **2.52** % fixe sur une durée de 15 ans à échéances constantes et trimestrielles. Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise le maire à signer ce prêt.

EMPRUNTS REHABILITATION DE L'ECOLE

Le Maire présente les différentes offres qu'il a reçu des banques pour un emprunt de 40 000 € pour le financement de la réhabilitation de l'école. DEXIA CREDIT LOCAL propose deux prêts, l'un de **17 500 €** au taux de **2.52 %** fixe sur une durée de 15 ans à échéances constantes et trimestrielles, et l'autre de **22 500 €** au taux de **3.64 %** fixe sur une durée de 15 ans à échéances constantes et trimestrielles. Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise le maire à signer ces deux prêts d'un montant total de 40 000 €.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise le maire à signer ce prêt.

LOIRE HABITAT

Le Maire informe que Loire Habitat, après étude, a décidé de proposer à la commune un bail emphytéotique de 55 ans et non plus 45 ans. Une nouvelle délibération sera donc prise ainsi qu'une nouvelle convention signée.

QUESTIONS DIVERSES

- Une question est posée pour savoir s'il serait possible de faire des économies en coupant l'éclairage public une partie de la nuit. Mr PARDON Sébastien se renseignera.

Tous les membres présents ont signé au registre.